

**Communiqué de presse**  
Pour publication immédiate  
Le 9 février 2017

**Abandon de la publication des estimations des augmentations de loyer :  
pourquoi revenir sur une bonne décision?**

C'est avec stupéfaction que l'APAGM a appris ce matin que le ministre Martin Coiteux et le Protecteur du citoyen pressent la Régie du logement de ne pas cesser d'estimer les hausses de loyer. L'abandon de la publication de tels chiffres était pourtant une excellente décision, et ce, autant pour les propriétaires que pour les locataires, considérant que le communiqué de presse de la Régie du logement ne faisait que semer la confusion chez l'ensemble de la population. À cet égard, nous invitons les représentants des médias à lire la lettre ouverte de M. Christian Perron, président de l'APAGM, qui explique en détail pourquoi la Régie du logement se devait d'abandonner la publication d'estimations d'augmentation des loyers. La lettre est disponible au [www.apagm.ca](http://www.apagm.ca).

- 30 -

Source : Catherine Vallée-Dumas  
514-908-9154